

Image not found or type unknown



Licenciment pour faute grave

Par **kyrsten60**, le **04/03/2009** à **13:10**

bonjour , en date du 24 janvier , j'ai eu une mise à pied conservatoire , je me suis fait convoquer par ma responsable pour m'expliquer . Suite à cette entretien , j'ai expliqué les faits et j'ai bien préciser que je n'étais pas toute seule . En date du 20 fevrier j'ai reçu un recommandé en me confirmant que je suis licenciée pour faute grave . Mon ancien employeur me précise que je recevrai dès retour de l' accusé de réception mon solde de tout compte , certificat de travail ect.... , et à ce jour je n'ai toujours rien reçu . Je voudrai savoir qu'elles sont mes droits